

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE  
DE LA SEINE - SAINT - DENIS ORGANISE LE :

# PREMIER PAS PONGISTE

# Filles et Garçons

## SAMEDI 15 JUIN 2019

## À SAINT - DENIS

À la Salle Spécifique de Tennis de Table : "La Raquette"  
Rue du 19 Mars 1962 & 9 Avenue Roger Sémat  
( Entrée par le Stade Auguste Delaune, Face à la Rue Villa des Joncherolles )  
**93200 SAINT - DENIS**

Pointage de 13 h 30 à 13 h 45  
Début de la compétition à 14 h 00

Règlements :

- Cette compétition est réservée aux **Jeunes Filles et Jeunes Garçons non licenciés à la FFTT et aux licenciés promotionnelles ( licencié(e)s depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2018 ) - Non Classé** - n'ayant jamais été classé(s) et ayant suivies un cycle d'initiation au Tennis de Table dans les écoles ou autres structures ( hors clubs ) de la Seine - Saint - Denis.

4 tableaux sont organisés :

- 1 tableau CE1, 1 tableau CE2, 1 tableau CM1 et 1 tableau CM2 : en fonction du nombre de participants, poules de 4 joueuses pour les Filles, puis tableau à classement intégral. Tableau à élimination directe pour les Garçons, en fonction du nombre de participants, des poules pourront être constituées. Les poules seront constituées par tirage au sort intégral : 3 joueurs(euses) d'une même école ne pouvant pas se retrouver dans une même poule ( dans la mesure des possibilités ).
- Les matchs se dérouleront au meilleur des 3 manches ( de 11 points avec une alternance de 2 services chacun ).
- Chaque joueur disputera 4 rencontres minimum.
- Les raquettes et les balles seront fournies.
- Les 3 premiers seront récompensés par des lots ( coupes, médailles, etc. ).
- Une tenue sportive est exigée ( tee-shirt, short ou jogging et chaussures de sport obligatoire ).